

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties  
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Questions stratégiques

Réunions de dialogue

RESULTATS DE LA REUNION DU DIALOGUE DE L'ELEPHANT D'AFRIQUE

Introduction

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat et a été adopté par les participants à la septième réunion du dialogue des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique comme compte rendu officiel des résultats de la réunion.
2. A sa 53<sup>e</sup> session (Geneva, juin/juillet 2005), le Comité permanent s'est accordé sur le mandat des réunions de dialogue. Le 26 février 2007, conformément à ce mandat, le Comité permanent a demandé au Secrétariat de convoquer une réunion du dialogue des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*). Cette réunion a donc eu lieu du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2007 à La Haye (Pays-Bas), au *World Forum Convention Center*; elle était précédée d'une réunion d'un jour tenue pour discuter de MIKE, d'ETIS et d'autres questions relatives à l'éléphant.
3. Le Secrétariat a réuni suffisamment de fonds pour couvrir la participation d'au moins un représentant de chaque Etat de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique venant d'un pays en développement ayant demandé une assistance financière. Les Etats de l'aire de répartition et le Secrétariat sont extrêmement reconnaissants à la Commission européenne et aux Gouvernements de l'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Irlande, du Japon, des Pays-Bas et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour leur appui généreux.
4. Avec l'assistance du Secrétariat, le Président du Comité permanent, en tant que président de la réunion du dialogue, a consulté, le mars 2007, les organes de gestion CITES des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique au sujet de l'ordre du jour provisoire de la réunion. Le Secrétariat a distribué l'ordre du jour provisoire final à ces organes de gestion le 13 avril 2007 et les a invités à envoyer des représentants à la réunion. Les Etats de l'aire de répartition ont approuvé l'ordre du jour de la réunion joint en tant qu'annexe 2 au présent document, sous réserve que le point 7.5 soit discuté parallèlement au point 8.
5. Vingt-cinq des 36 Etats de l'aire de répartition qui sont des Parties à la Convention ont participé au dialogue. La liste des participants est jointe en tant qu'annexe 1. Les Etats de l'aire de répartition ont élu le Niger et la République-Unie de Tanzanie en tant que vice-présidents de la réunion. Ils ont en outre approuvé la participation en tant qu'observateurs d'un représentant de chaque Partie ayant fourni des fonds pour que les participants assistent à la réunion et que des représentants de TRAFFIC et de l'UICN-L'Union mondiale pour la nature y participent en tant que spécialistes.

Propositions d'amendement des annexes concernant *Loxodonta africana* devant être examinées à la 14<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CoP14).

6. Les auteurs des propositions d'amendement des annexes concernant l'inscription de *Loxodonta africana* devant être examinées à la CoP14 ont présenté leurs propositions et en ont expliqué la raison d'être. Cela a permis aux Etats de l'aire de répartition d'en apprécier pleinement tous les aspects et d'entamer une discussion approfondie sur les questions qu'elles soulèvent. Il y a eu un échange d'idées complet et franc et les options qui permettraient aux Etats de l'aire de répartition de parvenir au consensus sur les propositions ont été examinées. Tous les participants ont exprimé le vif désir de parvenir au consensus.

Conclusion

7. A la lumière de ces débats constructifs, les Etats de l'aire de répartition ont décidé de poursuivre leur discussion de manière informelle jusqu'à ce que la question soit discutée à la CoP14.

CoP14 Doc. 19.2  
Annexe 1

Liste des participants à la septième réunion du dialogue des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique

1. M. Cristian Maquieira A. (président du Comité permanent), Président
2. Fonctionnaires désignés par les organes de gestion CITES des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique

Afrique du Sud

Représentant: MBENGASHE Maria

Représentant suppléant: MEINTJES Sonja

Botswana

Représentant: CHIMIDZA Diana

Représentant suppléant: TAOLO Cyril

Cameroun

Représentant: AMINE Mahamat

Représentant suppléant: TARLA Francis

Congo

Représentant: BOCKANDZA-PACO Frédéric L.

Côte d'Ivoire

Représentant: ZOUZOU Elvire Joëlle

Erythrée

Représentant: YOHANNES Hagos

Ethiopie

Représentant: HAILU Tadesse

Ghana

Représentant: LAMPTEY Ernest Lante

Kenya

Représentant: KIPNG'ETICH Julius

Représentant suppléant: OMONDI Patrick

Libéria

Représentant: FREEMAN Theophilus V.

Représentant suppléant: KAMARA Morris

Malawi

Représentant: BHIMA Roy

Mali

Représentant: NIAGATE Bourama

Mozambique

Représentant: MAHANJANE Sansao Bonito

Namibia

Représentant: LINDEQUE Malan

Alternate représentant: MUPETAMI Louisa  
Niger (Vice-chairman)  
Représentant: ABDOU MALAM Issa  
Nigéria  
Représentant: MSHELBWALA John Hyelakuma  
Représentant suppléant: OMENI Fidelis O.  
Ouganda  
Représentant: TINDIGARUKAYO-KASHAGIRE Justus  
Représentant suppléant: MAKOMBO John  
République centrafricaine  
Représentant: OYELE MINILE SAKO Fred Stevy  
République-Unie de Tanzanie (vice-président)  
Représentant: KIBEBE Julius  
Représentant suppléant: AMBWENE Frederick  
Rwanda  
Représentant: MUDAKIKWA Antoine  
Sénégal  
Représentant: SY Addoulaye  
Swaziland  
Représentant: MBATHA George M.  
Togo  
Représentant: TENGUE Kokou Trévé  
Zambie  
Représentant: CHISANGANO Francesca  
Représentant suppléant: CHANSA Wilbroad  
Zimbabwe  
Représentant: CHIMUTI Tapera  
Représentant suppléant: MTSAMBIWA Morris Z.

## 2. Observateurs

Commission européenne (EGGINK Henk)  
Allemagne (MUNZERT Elisabeth)  
Etats-Unis d'Amérique (JONES Marshall)  
Irlande (O'CRIODAIN Colman)  
Japon (NAKAO Fumiko)  
Pays-Bas (VERKOOIJEN Patrick)  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (SALMON Trevor)

## 3. Spécialistes invités

UICN-L'Union mondiale pour la nature (DUBLIN Holly)  
TRAFFIC (MILLIKEN Tom)

## 4. Secrétariat

DE MEULENAER Tom  
MORGAN David  
SELLAR John

Septième réunion du dialogue des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique et  
réunion des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant pour discuter de MIKE et d'ETIS  
La Haye (Pays-Bas), 30 mai – 1<sup>er</sup> juin 2007

ORDRE DU JOUR

1. Allocutions d'ouverture et explication du règlement intérieur
2. Election des vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Admission des observateurs

Première partie: Réunion des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique pour discuter de MIKE,  
d'ETIS et d'autres questions relatives à l'éléphant

30 mai 2007

5. Suivi de la chasse illégale dans les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant – application de MIKE
6. Suivi du commerce illégal de l'ivoire et autres spécimens d'éléphants – application d'ETIS
7. Questions inscrites à l'ordre du jour de la CdP14 relatives aux éléphants autres que les propositions d'amendements
  - 7.1 Examen de la décision 10.2, sous Examen des décisions (document CoP14 Doc. 22)
  - 7.2 Commerce de spécimens d'éléphants (document CoP14 Doc. 53.1)
  - 7.3 Suivi du commerce illicite de l'ivoire et d'autres spécimens d'éléphants (document CoP14 Doc. 53.2)
  - 7.4 Suivi de la chasse illicite dans les Etats des aires de répartition des éléphants (document CoP14 Doc. 53.3)
  - 7.5 Commerce illégal d'ivoire et contrôle des marchés intérieurs (document CoP14 Doc. 53.4)

Deuxième partie: Septième réunion du dialogue des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique

31 mai – 1<sup>er</sup> juin 2007

8. Propositions d'amendements aux annexes soumises à la CdP14
  - 8.1 Introduction à la proposition CoP14 Prop. 4
  - 8.2 Introduction à la proposition CoP14 Prop. 5
  - 8.3 Introduction à la proposition CoP14 Prop. 6
9. Cohérence des propositions d'amendements et de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13)

- 9.1 Considérations générales
- 9.2 Critères biologiques d'inscription à l'Annexe I
- 9.3 Mesures de précaution
- 10. Adoption du communiqué de la septième réunion du dialogue des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique
- 11. Remarques de conclusion